

Le Musée de la Résistance et de la Déportation

Au moment où, des locaux ayant été trouvés, et sur le point d'être achetés, la création du Musée entre dans sa phase définitive, il apparaît utile, avant de définir le statut qui lui sera donné et de choisir l'administration dont il dépendra, de préciser un peu les tâches qui incomberont à l'organisme et les caractères qu'il devra, en conséquence, revêtir. Cet essai de clarification est d'autant plus nécessaire que le terme de Musée, employé pour des raisons de commodité, exprime imparfaitement la nature et les fins de la création envisagée ; de ce fait, son emploi a pu susciter parfois quelque ambiguïté pour des esprits insuffisamment informés.

par

HENRI MICHEL

TACHES DU « MUSEE »

Il importe avant tout de concevoir une réalisation digne de son objet. Or, la Résistance n'est pas seulement un moment très important de l'histoire de notre pays ; elle est aussi un ensemble de faits d'une grande originalité dans l'ensemble de l'histoire du Monde. Quant à la Déportation, elle constitue, certes, l'aspect le plus dramatique du deuxième conflit mondial ; mais elle en est aussi le plus significatif ; dans la mesure où le système concentrationnaire exprime l'essence des régimes totalitaires, la Résistance s'identifie, à notre époque, avec la lutte pour la liberté.

a) Le futur Musée doit donc, d'abord, exprimer correctement ce qu'ont été la Résistance et la Déportation ; il doit rassembler tous les documents qui permettront cette expression ; c'est ce caractère d'entreprise historique qui doit normalement l'associer, pendant quelques années encore, aux enquêtes et aux études entreprises sur l'histoire de la Résistance et de la Déportation ; c'est pourquoi il paraît peu indiqué de le séparer du Comité d'Histoire de la deuxième guerre mondiale qui, sous son vocable actuel, ou sous un autre, doit mener à bien ces enquêtes et ces études.

b) Mais le « Musée » doit normalement aller au-delà des travaux des historiens. Il évoquera, par la Résistance, quelques-unes des plus hautes vertus de l'homme et, par la Déportation, quelques moments des plus grandes souffrances de l'humanité. Il sera un haut lieu de méditation sur la condition humaine. Ce que l'histoire ne peut pas exprimer sera demandé à l'art ; Musée d'histoire il sera aussi Musée d'art.

c) Qu'il s'agisse des synthèses historiques, ou des œuvres artistiques, les leçons qu'elles dégagent doivent être mises à la portée du plus grand nombre. Pour cette éducation civique et patriotique, le Musée devra utiliser les moyens modernes de vulgarisation et de transmission de la pensée qui attirent et retiennent les foules, au premier rang desquels il faut placer le film cinématographique ; non dans un but de propagande, mais comme moyen puissant de rendre accessible au plus grand nombre des connaissances exactes.

d) Cependant, tant que vivra la génération de la Résistance, qui a connu le système concentrationnaire nazi, l'organisme en voie de création — et c'est sur ce point que le mot Musée s'avère particulièrement impropre — aura à poursuivre des travaux qui relèvent de la pure recherche scientifique. Si le tract usé jusqu'à la trame du papier ou la cuillère taillée dans la boîte de conserves, illustrent jusqu'au symbole la réalité de la Résistance et de la Déportation, et contribuent à parfaire leur connaissance, inversement la plupart des objets et des documents que rassemblera et conservera le Musée devront être remis avant d'être montrés, à leur place exacte dans le combat ou la société qui les ont produits ; la constitution et le fonctionnement du « Musée » iront de pair avec la recherche des documents et l'étude de la Résistance et de la Déportation ; tous deux devront cheminer avec la ardeur qui doit commander les reconstitutions des civilisations disparues par l'inhumanité de

L'AGENCEMENT DU « MUSEE »

Le « Musée », pour être à l'image de son objet, doit donc être à la fois : enseignement historique, évocation artistique, instrument de recherche scientifique, leçon d'instruction civique et patriotique. Avec le temps, l'importance relative de ces fonctions se modifiera ; l'aspect artistique et le caractère éducatif deviendront les plus importants ; mais, tant que l'histoire de la Résistance n'aura pas été écrite — et les réales d'archives en retardent de trente à cinquante ans la rédaction totale — le Musée n'offrira pas seulement une illustration d'une histoire relatée dans des livres mais, sur bien des points, le seul moyen de connaître cette histoire.

Son agencement doit donc être conçu en fonction des tâches qu'il doit assumer, telles qu'elles ont été définies plus haut :

a) une salle de projection de films permettra d'attirer le grand public et de lui donner, sous une forme commode, quelques leçons d'histoire. Il existe des films commerciaux relatant convenablement des épisodes de la Résistance, tels « La bataille du Rail » ou « Rome, ville ouverte ». Ils sont parfois signés des plus grands noms du cinéma, René Clément ou Rossellini. Le Musée possédera et conservera des copies de ces films.

Mais il constituera aussi sa propre cinémathèque et il provoquera le tournage de films documentaires, strictement historiques, dont « Nuit et brouillard » est le premier exemple et demeure jusqu'ici le modèle.

b) l'enseignement donné par le Musée débordera hors de ses murs par des émissions de radio et de télévision, organisées par lui, auxquelles participeront des acteurs de la Résistance et de la Déportation de façon, certes, à enregistrer pour la postérité les voix et les récits des hauts faits ou des épreuves douloureuses, mais aussi pour donner aux leçons toute la chaleur de la vie. La cinémathèque se doublera ainsi d'une photothèque dans laquelle prendront place, par exemple, les enregistrements radiophoniques du passé, tel ceux des Français libres ou micro de la B.B.C.

c) on peut concevoir les salles d'exposition sous une double affectation : une partie montrera de façon permanente les pièces les plus rares, les plus importantes, ou les plus émouvantes des collections ; une autre sera périodiquement renouvelée, pour maintenir la force d'attraction par le moyen de la diversité et sera consacrée, en fonction des richesses rassemblées et de l'opportunité du moment, tantôt à un sujet, tantôt à un autre, comme par exemple : le Vercors, Paris occupé et libéré, le camp d'Auschwitz-Birkenau, etc.

La succession d'expositions différentes, jumelée avec l'utilisation des films et la constitution d'une photothèque permettra l'organisation d'expositions itinérantes, de façon à étendre à la province le rayonnement de l'œuvre.

d) sur un autre plan, sa portée sera renforcée, par la juxtaposition d'une bibliothèque spécialisée et d'un dépôt d'archives où lecteurs, curieux et chercheurs qualifiés pourront satisfaire leur soif de connaissances.

e) enfin, étant donné que des artistes tels que Picasso, Pignon, Buffet ou Lurcat ont été déjà inspirés par la Résistance et par la Déportation, les œuvres déjà achevées auront à être rassemblées ; mais en même temps, on pourra solliciter les plus grands artistes de notre temps pour la décoration des salles et des alafonds

..

On peut penser qu'ainsi seront accomplies les missions diverses qui incombent à un Centre de documentation sur la Résistance et la Déportation, qui comprendrait aussi un « Musée » et se prêterait par un Institut d'Histoire effectuant des publications. L'intérêt serait sollicité de toutes les classes de la société ; le film attirerait les foules, dont une partie se dirigerait vers les salles d'expositions, les meilleurs éléments achevant le parcours jusqu'à la bibliothèque. La combinaison des émissions de radio et de télévision avec les projections cinématographiques et la mise à contribution des grands artistes de notre temps, contribueraient à faire de l'organisme le type même d'une œuvre vivante.

LES DIFFICULTES

Etant donné l'importance du projet analysé, les difficultés ne devraient pas peser lourd dans sa réalisation ; elles s'avèrent grandes cependant.

a) Généralement un musée est institué pour préserver et offrir au public des collections déjà rassemblées. Ici, le travail de rassemblement reste à faire. Certes, qu'il s'agisse des archives, de la bibliothèque ou des photographies, un embryon de fonds a été constitué par le Secrétariat général du Comité d'histoire de la deuxième guerre mondiale. Mais les documents comme les objets ou les œuvres d'art, sont dispersés actuellement entre des centaines de possesseurs, organismes ou individualités. En matière de cinémathèque, à part « Nuit et brouillard », tout est à faire encore.

Toutefois, un rassemblement éphémère a déjà été effectué à l'occasion des expositions organisées en 1949 et 1954. Le Secrétariat général du Comité d'histoire de la deuxième guerre mondiale sait donc où trouver les matériaux nécessaires ; il a déjà obtenu une promesse de cession de la plupart des possesseurs ; mais la constitution définitive des collections sera lente, coûteuse et difficile. Elle doit être commencée sans tarder, avant même que soit entrepris l'aménagement des locaux.

b) Une grande partie de la documentation utile est à l'étranger ; des échanges sont à envisager et parfois des conversations diplomatiques seront nécessaires.

c) L'organisme à créer intéresse plusieurs ministères : présidence du Conseil, Education nationale, ministère des Anciens combattants et Défense nationale ; leur accord est nécessaire, comme leur contribution.

d) La plus grande difficulté réside peut-être dans la complexité des tâches du Musée.